



# Mid'info

## Lettre d'information des sites Natura 2000 Midouze-Midou-Ludon

### Natura quoi ... ?

#### Qui entretient les cours d'eau sur un site Natura 2000 ?

Sur un site Natura 2000, la réglementation est la même que sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire que l'entretien des cours d'eau et des berges est à la charge des propriétaires riverains et/ou des syndicats de rivière.

Nous rappelons que les embâcles ne doivent être retirés que s'ils gênent le bon écoulement de l'eau ou s'ils sont situés à proximité d'un ouvrage tel un pont.



Ripisylve surentretenue réduite à un alignement d'arbres

Forêt de bord de cours d'eau fonctionnelle

### Inauguration du site de Limac à Laglorieuse le 11 mai 2019

Venez participer à l'inauguration de ce site du Parc Naturel Urbain du Marsan. Ce petit écrin de verdure et de fraîcheur est désormais aménagé de panneaux pédagogiques et sera relié à des itinéraires de randonnées déjà existants. Une promenade et un stand animés par Landes Nature !



Lavoir de Laglorieuse



### Annonce

Nous proposons un pâturage gratuit de prairies plus ou moins humides situées sur les communes de Saint-Yaguen et de Carcen-Ponson : 10 hectares dispersés en petites parcelles sont disponibles. Elles ont, jusqu'à présent, été entretenues par le Syndicat de rivière de manière mécanique. Aujourd'hui, nous recherchons une solution durable. Si vous êtes éleveur ou berger avec un troupeau, vous pouvez contacter la technicienne rivière, Laurie Baerenzung, au 06.87.98.79.10. pour plus d'informations.



**Landes Nature a une page Facebook  
abonnez-vous pour voir nos actualités  
@LandesNature**



# La végétation des bords de cours d'eau, un é

## Qu'est-ce que la ripisylve ?

**Ripi = berge + Sylve = forêt**

La **ripisylve** est la **forêt** présente sur la **berge** du cours d'eau.

Composée de toutes les formations végétales présentes sur la berge : arbres, arbustes et herbacées.

Habitat terrestre pour la faune et la flore

Lutte contre les pollutions diffuses

Source de nourriture : feuilles mortes, insectes

Diversification des habitats aquatiques

Stabilisation des berges et lutte contre l'érosion

A l'interface entre le milieu terrestre et le milieu aquatique  
=  
richesse biologique



Grenouilles et libellules, symboles de ces espèces d'interface



1



2



3

### La ripisylve a plusieurs fonctions

#### • Maintien des berges grâce aux systèmes racinaires de la végétation

La présence de végétation permet de limiter l'érosion et de ralentir le courant, notamment en période crue. Le ruissellement et le lessivage des sols sont ainsi diminués et la décrue est moins impactante. Le déplacement naturel des cours d'eau est également ralenti. 1- zone d'érosion due à l'absence de végétation

#### • Continuité écologique pour le déplacement des espèces

La ripisylve constitue un corridor de déplacement pour les animaux de toutes sortes (insectes, batraciens, reptiles, mammifères..). Elle est également une zone de refuge et de reproduction dans toute sa dimension. Habitats des poissons ou support de ponte des libellules pour la partie immergée, gîtes pour la loutre entre les racines des arbres ou encore zone de chasse pour les chauves-souris et les oiseaux.

2 - Une ripisylve dense permet un meilleur refuge

#### • Amélioration de la qualité de l'eau par filtration des pollutions diffuses

La présence de micro-organismes dans le système racinaire permet une épuration naturelle. Le ralentissement des eaux de ruissellement permet également une meilleure infiltration et améliore le stockage de l'eau dans les nappes souterraines et à la surface.

3 - Herbage sensible à la qualité de l'eau



Loutre d'Europe

# ément essentiel à leur bon fonctionnement



## Un constat alarmant et préoccupant

Nous assistons depuis quelques temps à une exploitation de plus en plus intensive des forêts de bords de cours d'eau avec un traitement en coupe rase sur des linéaires parfois importants.

Même si la non intervention est à privilégier, la récolte de bois en ripisylve est tout à fait possible. Cependant, la conservation d'un corridor feuillu est essentiel au bon fonctionnement du cours d'eau.

Nous profitons de la diffusion de cette lettre d'information pour rappeler les bonnes pratiques sylvicoles pour ce type de boisement dont certaines sont inscrites dans la charte PEFC téléchargeable sur [www.pefcaquitaine.org](http://www.pefcaquitaine.org).

## Bonnes pratiques sylvicoles pour une récolte de bois en ripisylve

### • Exploiter un tiers du couvert en laissant les souches en place

La coupe à blanc et/ou le dessouchage déstabilisent les berges et favorise l'érosion. Une coupure trop importante du corridor forestier (plus de 150 m) casse la continuité nécessaire au déplacement des espèces.

### • Déplacer les engins à plus de 5m du cours d'eau et ne traverser qu'aux endroits aménagés

L'utilisation d'engins lourds sur la berge ou dans le lit mineur favorise l'érosion et entraîne un tassement du sol préjudiciable à la régénération naturelle. Cela représente également un risque de mortalité pour certaines espèces abritées sous la berge ou dans le cours d'eau et entraîne la mise en suspension de sédiment.

### • Exploiter en dehors des périodes favorables à la faune et sur sol portant

En milieu humide, il est nécessaire d'exploiter en période d'étiage sur sol portant pour éviter les tassements et orniérages qui remettent en cause une bonne reprise du boisement. Il est également préférable d'éviter les périodes de reproduction des espèces protégées entre mars et août.

### • Evacuer les rémanents hors de la zone inondable

Afin d'éviter la reprise par le cours d'eau des rémanents de coupe, il faut les évacuer. La création d'embâcles peut entraîner des accumulations et des affouillements au niveau des piles de ponts.



## Quels sont les moyens pour protéger la ripisylve ?

La non intervention sur une largeur de 10 mètres le long des cours d'eau reste l'option la plus favorable à la préservation de la ripisylve.

Pour les cours d'eau situés en zone Natura 2000, il est possible de s'engager dans la charte Natura 2000 du site. Pour plus de renseignements, contactez les animateurs Natura 2000 dont les coordonnées figurent en bas de la dernière page de ce document.

Si vous avez connaissance d'un projet de coupe ou que vous souhaitez réaliser vous-même quelques prélèvements dans ces forêts de bords de cours d'eau, contactez au préalable les techniciens de rivière du secteur. Ils pourront vous conseiller sur la façon d'intervenir.

### Qu'est-ce que la Charte d'un site Natura 2000 ?



C'est un guide de bonnes pratiques listant des préconisations de gestion parfois toutes simples pour mieux préserver les milieux naturels. Tout propriétaire ou gestionnaire peut engager, pour 5 ans, ses parcelles cadastrales.

### Syndicat de rivière Midou et Douze

Vincent LARSEN  
06.40.26.01.13  
[s.midou.douze@institution-adour.fr](mailto:s.midou.douze@institution-adour.fr)

### Syndicat Adour Midouze

Laurie BAERENZUNG  
06.87.98.79.10  
[laurie.baerenzung@adourmidouze.fr](mailto:laurie.baerenzung@adourmidouze.fr)



# ASSOCIATION PIMAO

*Mieux Vivre au Pays dans ce Monde qui change*



Conformément à ses statuts adoptés le 19 janvier 2018 lors de l'assemblée générale constitutive, l'association PIMAO a pour objet la reprise et le développement d'un concept festif et culturel porté depuis sept ans par la mairie de Perchède « l'Ecofête du Pesqué ». Seule éco-manifestation du département du Gers sur le thème de l'environnement, réunit chaque année plus de 1 400 habitants du pays d'Armagnac sur le site naturel de l'étang du Pesqué, et met en valeur les atouts du terroir et promeut des activités et initiatives pour « **Mieux vivre au pays dans ce monde qui change** ».



De gauche à droite : M.GAUTHIER (vice-président), D.DUBICQ (trésorière adjointe), S.PUNSOLA SOLANS (secrétaire adjointe), A.MARIN (délégué général), J.FURET (chargé de la logistique), B.PIERRE (président), G.TAROZZI (secrétaire).

L'association entend développer ce concept y compris auprès d'autres territoires en mettant en valeur cinq domaines déclinés lors de l'Ecofête, mais aussi tout au long de l'année par des articles, des animations, des éco manifestations et des conférences. Elle souhaite réunir des expériences, des réflexions et des réalisations effectuées seules ou en partenariat avec d'autres associations et/ou structures privées et/ou publiques.

Représentés par le logo qui symbolise une main tendue et ouverte, les cinq domaines d'action de **PIMAO** sont les suivants :

- Produits locaux et circuits courts (agriculture bio ou raisonnée) ;
- Innovations technologiques influant sur la vie quotidienne ;
- Monde naturel et monde bâti dans le respect de l'environnement ;
- Activités culturelles, loisirs et valorisation des traditions locales ;
- Organisation des innovations pour renforcer les liens intergénérationnels.

L'année 2018 a été marquée par la première édition de la manifestation Ecopâturage dans le cadre du passage de la Route de la transhumance, avec la signature d'une convention écopâturage entre la commune de Perchède et un éleveur ovin de Mormès pour l'entretien des peupleraies situées dans le site Natura 2000 Midou-Ludon. L'inauguration du premier sentier Smart'Flore sur le site du Pesqué, animée par le CPIE Pays Gersois, a également été réalisée.

L'association PIMAO lance en 2019 l'Ecopêche, événement sur le thème des étangs d'Armagnac et de la pêche (exposés, conférence, film et débat), qui sera itinérant à compter de 2020 entre les étangs du Pesqué (Perchède), de Hontanx (Hontanx) et du Moura (Avéron-Bergelle). La première édition a lieu à Perchède, le 10 avril 2019.

Par ailleurs, lors d'un prochain comité de pilotage, PIMAO signera la charte Natura 2000 pour ses activités associatives sur les parcelles de la commune de Perchède situées dans le périmètre du site du Midou-Ludon (étang et boisements).

Pour retrouver les informations liées à PIMAO, : <http://www.pimao.fr> (site en cours d'actualisation)

Pour tout contact : [contact-pimao@orange.fr](mailto:contact-pimao@orange.fr)



**Vous souhaitez engager des travaux de restauration de zones situées sur le site Natura 2000 ? Pour des conseils, une aide financière, un inventaire sur la faune et la flore, contactez les gestionnaires du site Natura 2000 :**

Association Landes Nature  
Cité Galliane BP 279 40005 Mont de Marsan  
05.58.85.44.21 / 06.40.60.18.66

[marine.hediard@landes.chambagri.fr](mailto:marine.hediard@landes.chambagri.fr) / [suzy.lemoine@landes.chambagri.fr](mailto:suzy.lemoine@landes.chambagri.fr)

ADASEA Du Gers  
Maison de l'agriculture 32003 Auch  
05.62.61.79.50 / [a32@adasea.net](mailto:a32@adasea.net)  
Hugo GIRARD

Tous les documents relatifs aux sites sont téléchargeables sur les sites [barthesmidouzemarensin.n2000.fr](http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr) ou [gers.n2000.fr](http://gers.n2000.fr)



**Sites Natura 2000**  
FR7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze  
FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

